

Date : 19/06/12

## Placement : "Diversifier, c'est la règle d'or"



Frédéric Philippon, conseiller en gestion de **patrimoine** chez **Thesaurus** (©dr)

Le Livret A représente le poste principal de placement pour les Français. Frédéric Philippon, conseiller en gestion de patrimoine chez **Thesaurus**, a déjà qualifié la sécurité assurée par le Livret A de « virtuelle ». Face au rendement faible de ce placement, il nous explique pourquoi les Français devraient se tourner vers d'autres types d'investissements, plus rentables en cherchant à maîtriser les risques associés.

(LaVieImmo.com) - Le succès que connaît le Livret A auprès des Français dure depuis des années. Pourquoi dites-vous que la sécurité du placement préféré des Français ne leur assure qu'une sécurité « virtuelle » ?

Frédéric Philippon : Les Français ont peur. C'est pourquoi ils se tournent vers le placement en Livret A. Avec les crises qu'a connu le monde ces dix dernières années, les épargnants ont raison d'opter pour la sécurité. Cependant, il s'agit d'une sécurité virtuelle qui a un prix. Le rendement demeure faible en comparaison avec d'autres moyens de placements plus intéressants mais plus risqués. C'est pourquoi je ne peux vous dire si cet engouement s'inscrira dans la durée. Le rendement du Livret A peut être séduisant lorsque le placement est effectué à court terme, c'est-à-dire entre trois mois et un an. Au-delà de cette période, mieux vaut ne

## Évaluation du site

Le site Internet du magazine La vie Immobilière diffuse des petites annonces ainsi que d'assez nombreux articles concernant l'actualité du secteur de l'immobilier.

**Cible**  
Professionnelle

**Dynamisme\*** : 9

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

pas trop s'exposer au Livret. A titre d'exemple, un capital placé à 2% par an, doublera en 35 ans. Placé à 6%, ce même capital doublera en 12 ans. C'est pourquoi il faut que les Français se rendent compte qu'il existe d'autres moyens pour placer leur argent.

Que proposez-vous aux épargnants qui souhaitent donc rentabiliser rapidement leurs placements ?

Frédéric Philippon : Diversifier, c'est la règle d'or. Il faut opter pour des placements de type financiers, action ou dans l'immobilier, qu'il soit d'habitation ou autre. Il faut garder à l'esprit que le couple rendement-risque de ce dernier type d'investissement est très avantageux. C'est d'ailleurs le moment idéal pour acheter : les taux d'intérêt des crédits immobiliers étant à leur plus bas niveau, il faut essayer d'en tirer un maximum de profit. L'assurance-vie me paraît également un bon investissement. Contrairement au Livret A qui est limité, l'assurance-vie, elle ne l'est pas. Elle est souvent performante, offre une grande diversité et donne accès à l'ensemble des supports. Il faut simplement que le gouvernement ne cherche pas (trop) à la restreindre pour qu'elle puisse garder son attrait majeur relatif à la transmission de patrimoine.

Le gouvernement a confirmé il y a quelques jours le doublement du plafond du Livret A à 30 600 euros. A qui profitera cette mesure ?

Frédéric Philippon : A coup sûr à une minorité d'épargnants. Aujourd'hui, selon les chiffres de l'Observatoire régional de l'habitat et du logement, seulement 9 % du nombre des livrets sont à leur maximum, établi à 15 300 euros. Avec le nouveau plafonnement, il y a peu de chances que l'on assiste à une ruée des investisseurs vers les banques. J'estime que cette mesure était principalement de caractère électoraliste. Même les constructeurs de HLM, qui sont les premiers concernés, n'avaient demandé au départ qu'un plafonnement à 20 000 euros. C'est vous dire à quel point ce n'était pas une priorité.

Propos recueillis par Badr Lebnioury